



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le lundi 22 avril 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2024

DELIBERATION N° 120/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Modification de la
délibération n° 06/2024
relative à la réalisation d'une
mission de diagnostic du
clocher Saint-Jean et
approbation du nouveau
plan de financement

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Audrey ROSSI, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Paul REY

Rapporteur : Jean-Louis TAYLOR

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Jean-Louis TAYLOR, Conseiller Municipal.**

Monsieur Jean-Louis TAYLOR indique qu'il y a lieu de modifier la délibération n° 06/2024 concernant la réalisation d'une mission diagnostic du clocher Saint-Jean comme suit :

Le montant de ce diagnostic est de 8 280 € HT.

Monsieur Jean-Louis TAYLOR présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide de la DRAC, à hauteur de 25% du montant total HT, et l'aide du Département, dans le cadre de l'aide à la conservation du patrimoine, à hauteur de 55% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subventions à la DRAC et au Département.

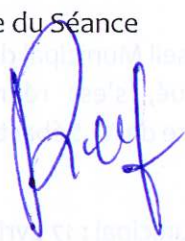
APPROUVE le plan de financement.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section de fonctionnement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

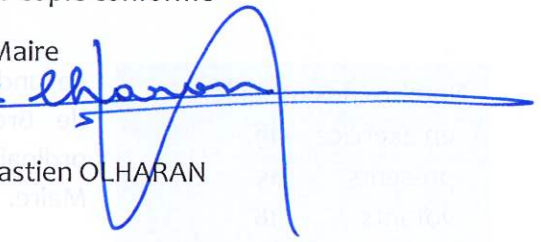
Paul REY



Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN

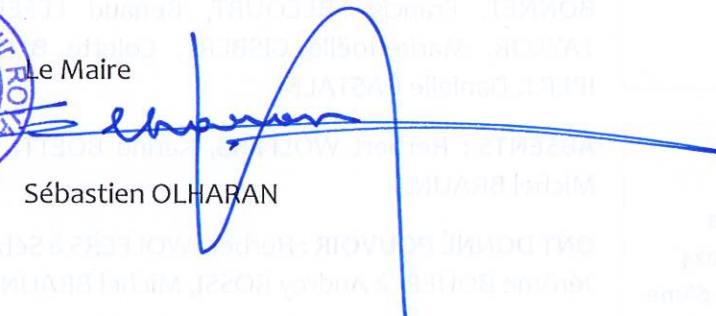


Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN





Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : REALISATION D'UN MISSION DE DIAGNOSTIC DU CLOCHER SAINT-JEAN

DEPENSE :


Montant : 8 280 € HT

RECETTES :

ETAT (DRAC) 25%	2 070 €
DÉPARTEMENT 55%	4 554 €
(Dans le cadre de l'aide à la conservation du patrimoine)	
COMMUNE 20 %	1 656 €

Montant TTC : 9 936 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 22/04/2024

Le Maire,

Sébastien OLIVARAN